



Fiche Usage n°4



Les activités liées au ski nautique

Analyse socio-économique du tourisme et des activités de loisirs liés à l'eau dans le bassin Adour Garonne



Sommaire

1. Présentation des usages	2
2. Importance de l'activité	6
3. Pression sur la ressource et ou le milieu aquatique	8
4. Annexes / contacts / bibliographie	9



AGENCE DE L'EAU
ADOUR-GARONNE

ETABLISSEMENT PUBLIC DU MINISTRE
DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Mars 2013

TRACES TPI

1. Présentation des usages

Apparu dans les années 1920, le ski nautique s'est développé en France sur les rivages de la Côte d'Azur. Depuis, les formes et les lieux de pratique se sont diversifiés et la pratique compte à ce jour plusieurs disciplines, pratiquées sur tous les types de plans d'eau (mer, lacs naturels et artificiels, fleuves, rivières), comprenant le slalom, les figures, le saut, le wakeboard, le ski nu-pieds, le téléski nautique, le kneeboard, les courses de vitesse, les shows nautiques, le ski nautique handisport, etc.

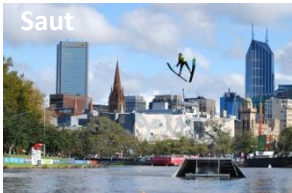
Toutes ces disciplines sont regroupées au sein de la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard (FFSNW) qui a vu le jour le 18 mars 1947. Les conditions de pratique sur mer ne sont pas aussi optimales que sur les plans d'eau intérieurs (eau calme sans vague).

La pratique de compétition reste donc peu développée. En revanche, le ski nautique de loisir occupe une place essentielle dans les activités nautiques littorales et son exploitation, bien que couverte en partie par quelques clubs de type associatif affiliés à la FFSN, est réalisée principalement par de nombreuses structures professionnelles (bases nautiques) plurivalentes qui proposent en parallèle d'autres activités nautiques motorisées telles que le parachutisme ascensionnel nautique, les engins tractés et le jet.

Toutes les disciplines du ski nautique n'y sont pas proposées. Les plus pratiquées sont le bi-ski, le mono-ski, le Wakeboard, le ski de figures et à certains endroits également le ski nu-pieds, le wakeskate et le wakesurf.



Source Fédération Française de Ski nautique et de Wakeboard

Les disciplines	Source Fédération Française de Ski nautique et de Wakeboard
Le ski classique et bi-ski	Le ski classique est composé de trois disciplines :  Slalom  Saut  Les figures
Le Wakeboard et le Wakeskate 	Le " rider " est tracté par un bateau à l'aide d'une corde munie d'un palonnier et utilise une planche ressemblant à un surf ou un snowboard. Il profite de la vague créée par le sillage pour sauter de part et d'autre de ce dernier et faire différentes figures - sauts périlleux, rotations, grabs - qui s'inspirent de sports comme le snowboard, le surf, le skateboard.
Le Barefoot (ou ski nu-pieds) 	Le Barefoot ou ski nautique nu-pied est du ski nautique sans ski. Il dispose des mêmes disciplines que le ski classique : slalom, saut, figures et combiné.
Le Télési ou Câble 	Cet équipement, dont le principe est assez similaire à celui du téléski alpin, est une installation constituée de 4 à 5 pylônes qui soutiennent des câbles métalliques sans fin et qui entraînent les skieurs sur le plan d'eau. La majorité des pratiquants sont des "riders", c'est-à-dire des wakeboarders.
La course de vitesse 	L'objectif de cette discipline est la vitesse (jusqu'à 140 km/heure)! La course est un mélange de ski et de motonautisme.
Le ski nautique handisport 	Le ski nautique Handi a les mêmes disciplines que le ski classique : la pratique est adaptée à chacun selon son handicap.
Le babyski 	Le baby-ski initie les enfants à la pratique du ski nautique.

L'équipement du pratiquant

Il est constitué du gilet de sécurité, qui sert à garantir une flottabilité efficace du pratiquant une fois dans l'eau et à le protéger contre tout choc éventuel au cours de la pratique. En fonction des conditions atmosphériques et de la température de l'eau, une combinaison isothermique peut être utilisée.

Le petit matériel

- La ou les cordes de traction qui relient, par l'intermédiaire d'un palonnier, le pratiquant au bateau tracteur et qui sont de fabrication et de longueur différentes suivant la discipline pratiquée (slalom, figures, Wakeboard...).
- Un système de largage rapide attaché au mât de traction permettant de larguer la corde de traction en cas de chute du pratiquant est utilisé principalement dans la pratique des figures « corde au pied ».
- Les palonniers, comme les cordes, sont de fabrication et formes différentes suivant la discipline pratiquée.



Source : www.le dictionnaire visuel.com

Les bateaux tracteurs sont de trois types :

- Les bateaux de type « ski nautique classique » qui présentent deux formes de motorisation, in board ou hors bord.
- Les bateaux de type spécial « wakeboard », ayant une motorisation in board, qui présentent un système de ballast permettant d'augmenter l'enfoncement arrière du bateau dans l'eau et, de fait, de faire varier la forme des vagues du sillage essentielle pour une bonne pratique du wakeboard.
- Les bateaux de type « semi rigide » équipés d'un moteur hors bord qui sont surtout utilisés dans le cadre d'une pratique plurivalente et familiale du ski nautique.

Infrastructures

Les conditions environnementales de pratique des disciplines du ski nautique varient d'une région à l'autre (force du vent, zone de navigation, état et fréquentation du plan d'eau, contraintes réglementaires et géographiques...).

Il existe un ensemble de paramètres permettant une pratique optimale tels que :

- Une plage d'accès facile, relativement large et profonde
- Un ponton fixe aménagé
- Un chenal de vitesse relativement large
- Une zone de navigation faiblement encombrée et à distance de tout obstacle naturel
- Un plan d'eau calme
- Un vent régulier et inférieur à Force 3

Profil des pratiquants

La pratique du ski nautique ne peut être réalisée de manière autonome. Elle dépend entièrement de l'action du moniteur (pilote tracteur), de la discipline pratiquée, des conditions de navigation (état de la mer, mouvement du plan d'eau, zone de navigation,...) et des conditions météorologiques du moment.

En 2010, la FFSNW compte **16 685 licenciés**. Les hommes représentent 65% des effectifs. 60 % des licencié(e)s ont moins de vingt ans.

Cependant, le nombre de pratiquants est depuis une dizaine d'année en augmentation (**plus de 100 000 pratiquants**) grâce au développement important du wakeboard et l'apparition de nouvelles disciplines telles que le wakeskate et le wakewave.

Les pratiquants des bases nautiques sont principalement des « locaux » et des vacanciers, sans critères sociologiques différenciants. L'activité sur la zone littorale est très largement pratiquée par des non-licenciés dans le cadre de leurs vacances par le biais de prestataires.

Evolution de la pratique

Aujourd'hui, le ski nautique est un sport pratiqué et organisé sur les cinq continents. Le nombre de skieurs de loisir est évalué au niveau mondial à **30 millions de pratiquants**.

Le wakeboard fait son apparition en Europe au début des années 80 sur la côte d'azur. C'est l'évolution d'une combinaison de surf, de snowboard et de ski nautique. Il connaît alors une croissance très rapide dans les milieux de la glisse, puis dans le monde entier. Il jouit d'une couverture médiatique massive lors d'événements qui prennent souvent la forme de show.

Depuis quelques années, sont apparus le wakeskate (pieds non-attachés à la planche) et le wakesurf (pieds non-attachés à la planche et sans palonnier, le rideur prend la vague formée par le bateau).

Le développement du wakeboard est massif grâce à l'ouverture des Télési nautiques, pylônes reliés par des cordes qui tirent le rideur sur l'eau (remplaçant ainsi le bateau). Il y en a une trentaine en France et une centaine en Allemagne.

L'apparition de simulateurs de ski nautique et de wakeboard permettant de pratiquer le sport en lieu clos et en toute saison est très favorable au développement de cette activité.

Le wakeboard câble



Source : Fédération Française de Ski nautique et de Wakeboard

2. Importance de l'activité

Chiffre-clés de l'activité « ski nautique » sur le territoire de l'Agence Adour-Garonne

Nombre de **sites** de pratique : **65**

Nombre de **clubs** : **41**

Nombre de **diplômés** déclarés sur le territoire : **52**

Chiffre d'affaires généré sur l'ensemble du territoire de l'Agence de l'eau :

- Hypothèse basse : 759 200 €

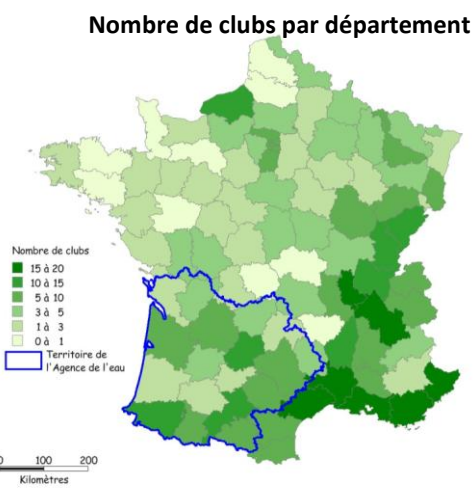
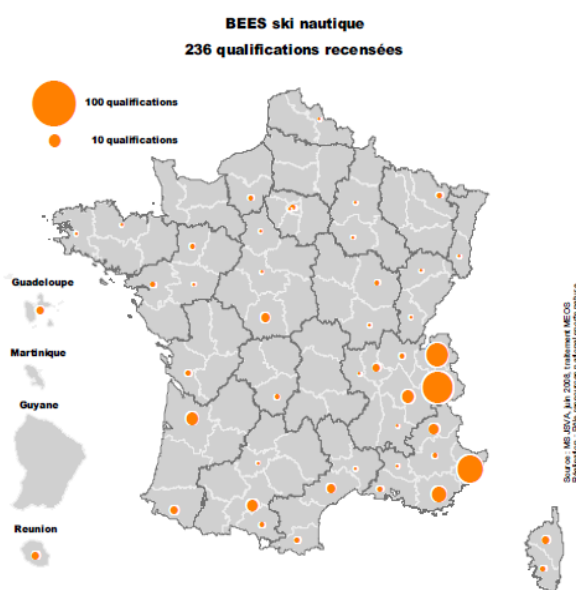
- Hypothèse haute : **1 138 800 €**

⇒ Soit 2% du chiffre d'affaires généré par les activités de loisirs liés à l'eau sur le territoire

Valeur ajoutée générée sur le territoire de l'Agence de l'eau (hypothèse basse) : **297 606 €**

Nombre de **licenciés** : **2 991** licences permanentes

Positionnement par rapport à l'échelle nationale :



Fédérations françaises agréées en 2011	Part du territoire
% clubs France	23%
% licences France	16%
% BEES et DE France	22%

2

23 % des clubs et 16% des licenciés affiliés à la Fédération Française de Ski Nautique et de Wakeboard sont situés sur le territoire de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

La part des éducateurs sportifs n'est pas négligeable sur le territoire, avec une concentration sur les régions hydrographiques « Garonne » et « Littoral ».

Source : Pôle Ressource National Sport de Nature

Les sites de pratique

Le nombre de sites de ski nautique est faible sur le territoire. Les régions ou les sites de pratique les plus développés sont localisés dans les régions hydrographiques « Garonne » et « Tarn Aveyron ».

Région hydrographique	Nombre de sites	Densité de site par km ²
Adour	5	0,00030
Charente	3	0,00030
Dordogne	9	0,00038
Garonne	15	0,00053
Littoral	8	0,00067
Lot	7	0,00061
Tarn Aveyron	18	0,00113
Total général	65	0,00055

Source « Recensement national des équipements sportifs, espaces et sites de pratiques »

Principale période d'activité

Le ski nautique est pratiqué principalement en saison d'été (de juin à septembre).

Les pratiquants

Sur le territoire de l'Agence de l'eau Adour Garonne, **2 991 licences permanentes** sont recensées, soit 16% des licences au niveau national.

Consommation et dépense types :

Le ski nautique est une activité relativement onéreuse en termes de matériel, amenant à passer par un club pour réduire les coûts de la pratique.

Exemple de tarifs relatifs à la discipline

- Avec prestataire : 10 min => 25 à 35 €
- Tarif câble ski : 18€ l'heure (Baudreix, 64)

3. Pression sur la ressource et ou le milieu aquatique

Exigence de l'usage en termes de qualité d'eau et quantité

La qualité de l'eau est un critère important pour le développement de cette activité.

Le pratiquant de ski nautique n'a qu'une relation de courte durée avec le milieu sachant que l'activité est limitée dans le temps. Toutefois, elle s'inscrit dans le cadre des activités nautiques proposées par la base nautique et de la dynamique qui en découle (respect du site, sensibilisation aux problématiques environnementales...). Egalement, la « lecture » du plan d'eau et particulièrement des vagues du sillage obligent le skieur nautique à s'adapter continuellement, lors de son évolution, aux variations du milieu. L'ensemble de ces éléments ainsi pris en compte détermine la réussite de son parcours et la satisfaction qu'il en retire.

Source : Pôle Ressource National Sport de Nature

Cependant, la Fédération Internationale de ski nautique et wakeboard a édité un guide environnemental pour les sports de nature tractés, qui reconnaît que la pratique du ski nautique impacte sur l'environnement et que certaines dispositions doivent d'être prises.

Impacts potentiels pouvant être dus aux activités liées au ski nautique

- **Impact sonore** : bruit de moteur et humain,
- **Polluants possibles** : produits chimiques, gaz, déchets solides et contamination biologique émanant du moteur,
- **Géomorphologie et hydrologie** : littoral et dégradation de flore et turbidité lorsqu'il y a une pratique trop près des berges,
- **Oiseaux, faune et flore**: perturbation essentiellement par le canotage lorsqu'il y a une pratique trop près des berges.

Conflits d'usage

La cohabitation avec les autres activités se déroulant sur le domaine maritime (voile, plaisance, pêcheurs) fait partie de la culture de l'activité et ne pose pas de problème particulier de co-fréquentation.

4. Annexes / contacts / bibliographie

Récapitulatif du poids des activités de loisirs liées à l'eau sur le territoire de l'Agence de l'eau

Activités	Diplômés décalarés sur le territoire	Taux éducateur en activité (73%)	Chiffe d'affaires (Hyp.haute 30 000 € HT)	Chiffe d'affaires (Hyp.Basse 20000 en € HT)	PART C.A	Valeur Ajoutées créée (Hyp. Basse en € HT)
Kite surf	10	7	219 000 €	146 000 €	0,3%	57 232 €
Aviron	43	31	941 700 €	627 800 €	1%	246 098 €
Ski nautique / Wake board	52	38	1 138 800 €	759 200 €	2%	297 606 €
Motonautisme	55	40	1 204 500 €	803 000 €	2%	314 776 €
Plongée	195	142	4 270 500 €	2 847 000 €	6%	1 116 024 €
Spéléologie / canyonisme	246	180	5 387 400 €	3 591 600 €	8%	1 407 907 €
Voile	737	538	16 140 300 €	10 760 200 €	24%	4 217 998 €
Canoé/Kayak - Eau vive	814	594	17 826 600 €	11 884 400 €	27%	4 658 685 €
Surf	899	656	19 688 100 €	13 125 400 €	29%	5 145 157 €
Total Agence de l'eau	3 051	2 227	66 816 900 €	44 544 600 €		17 461 483 €

Liste des principaux interlocuteurs à l'échelle du territoire SDAGE :

Fédération Française de Ski nautique et de Wakeboard	
Adresse:	9/11 rue du Borrègo 75020 Paris
Téléphone :	01 53 20 19 19
Fax :	01 53 20 19 40
Mail:	ffsnw@ffsnw.fr
Site Internet:	www.ffsnw.fr
Personne Ressource:	Patrice Martin - Président
Mail:	/
Liens Comités Régionaux:	http://www.ffsnw.fr/la-ffsnw/ligues-regionales-a-comites

Principaux médias sites Internet et presse :

- Atlas des éducateurs déclarés, Pôle Sport de Nature – édition 2008
- www.sportsdenature.gouv.fr/
- www.wakeboardingmag.com : magazine de wakeboard
- www.wakeboardmag.net : magazine de wakeboard

Crédit photo : Fédération Française de Ski nautique et de Wakeboard